

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 55 00
f +41 32 420 55 01
secr.dfjp@jura.ch
secr.jur@jura.ch

Service juridique – 2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont

Aux destinataires selon la liste annexée

Delémont, le 14 décembre 2012

AVANT-PROJET DE LOI INSTITUANT LE TRIBUNAL DES AFFAIRES FAMILIALES PROCEDURE DE CONSULTATION

Madame, Monsieur,

Le Parlement a décidé, le 16 juin 2010, de créer le Tribunal des affaires familiales et a renvoyé à une loi spéciale les questions relatives à la composition, à l'organisation et aux attributions de cette nouvelle autorité.

Un avant-projet de loi a été rédigé à cet effet et est soumis à consultation auprès des organismes intéressés.

Vous trouverez en annexe divers documents liés à cet objet.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous adresser, dans la mesure du possible, vos remarques au moyen du questionnaire joint à la présente.

Vos prises de position sont à transmettre jusqu'au **28 février 2013** avec la mention "Tribunal des affaires familiales", au Service juridique de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, secr.jur@jura.ch.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Charles Juillard
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police

- Annexes :
- rapport explicatif
 - avant-projet de loi
 - tableau avec commentaires
 - questionnaire
 - liste des participants à la consultation